

Didier Lepertois, Vice-président du CDE, Membre fondateur d'UNICAB

L'Union Naturaliste pour les Intérêts de la Conservation Animale et de la Biodiversité (UNICAB) réunit depuis mai 2023 toutes les entités de dimension nationale de l'aviculture de loisir. Celles-ci sont rejointes par des parcs zoologiques, chercheurs, éleveurs de reptiles, amphibiens, poissons, artistes animaliers, professionnels, des entités locales et des particuliers. Leur but est de contrer l'influence exercée par les animalistes auprès de la sphère politique et des pouvoirs publics. Toutes les recettes financières de l'association sont consacrées aux honoraires d'avocats et de lobbying. Nous agissons également dans le domaine de la communication pour promouvoir nos activités.

Les dossiers en cours :

- La liste positive
- La mise à jour de l'arrêté du 11 août 2006
- Les quotas (arrêté du 8 octobre 2018)
- Le fichier national IFAP
- Les dysfonctionnements administratifs (étude de CC et AOE)
- L'infiltration de fonctionnaires antispécistes dans les services de l'Etat (Le Lierre)
- Les résultats :

Contacts et échanges suivis avec le ministère de la Transition écologique

- Blocage du projet de liste positive
- Recours en Conseil d'État contre le fichier IFAP
- Initiation d'une réforme de l'arrêté de 2018
- Initiation d'une synergie avec les autres pays européens
-

Kamel Latreche, membre fondateur d'UNICAB et responsable de la réglementation pour la région ROSE

Il est important que les éleveurs de la région prennent conscience des grandes difficultés pour sauver l'élevage français : le certificat de capacité amateur, la mise à jour des variétés de couleur et de race, les effectifs de quotas, IFAP, etc.

Les éleveurs de la région, n'hésitez pas à adhérer à UNICAB pour participer à la sauvegarde de notre passion.

Le lien : <https://www.helloasso.com/associations/unicab/adhesions/adhesion-soutien-2024>